

## Contrat de Location

### Entre les soussignés

**M. PIRLOT - Mme. JACQUET**

demeurant à **299, Route de St-Pierre de Vassols - 84330 Modène (France)**

e-mail : **arnaud.pirlot.chetenne@gmail.com**

N° de téléphone **0032/475.33.99.39**, ci après désignés **les propriétaires**,

et M./Mme. ....

demeurant à ..... (Pays : .....)

e-mail : .....@.....

N° de téléphone ....., ci après désignés **le locataire**.

### Désignation

La location porte sur un meublé situé au **299, Route de St-Pierre de Vassols - 84330 Modène (France)**.

La location est prévue pour **4** personnes.

Au cas où le nombre serait dépassé, un supplément sera facturé pour le séjour (1 personne max supplémentaire) :

**50 €** pour cette personne et par semaine entamée.

Les animaux ne seront tolérés dans la location ou en dehors, qu'avec l'accord des propriétaires. (Nous contacter pour convenir des conditions).

### Durée

La location commencera le ..... à partir de **14 heures** (heure d'arrivée à convenir avec les propriétaires) pour se terminer le ..... avant **10 heures** du matin.

### Le loyer

Le montant de la location est de **XXXX €**, charges comprises.

Des arrhes seront versées dès réception du contrat, d'un montant de **XXX €**, représentant **25 %** du prix de la location.

La somme versée pour la réservation étant qualifiée d'arrhes, le propriétaire et le locataire ont la possibilité de se dédire. Si le locataire se dédit, il perd les arrhes versées. Si le propriétaire se dédit, il doit rembourser au locataire le double des arrhes.

Toutefois, si le désistement du locataire n'est pas trop tardif et permet de retrouver d'autres occupants pour les mêmes dates, les arrhes pourront lui être remboursées.

### Dépôt de garantie

Une caution de **200 €** sera demandée à l'entrée, restituée au plus tard une semaine après la fin du séjour, selon l'état des lieux.

Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer. Il sert en cas de dégradations commises par le locataire.

Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie.

Le propriétaire s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du logement.

En cas de non-règlement amiable, c'est le tribunal d'instance du lieu de situation de la location qui est compétent.

### Taxe de séjour

La taxe est fixée à **XX,XX €** par jour et par personne.

### Etat des lieux-inventaire

Un état des lieux et un inventaire seront établis contradictoirement à l'arrivée et à la sortie du locataire.

### Les conditions générales

Le locataire s'engage :

1. à ne pas amener des personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur ;
2. à ne pas sous louer le logement ;
3. à user paisiblement des lieux ;
4. à s'assurer contre les risques locatifs tels que le vol, l'incendie, les dégâts des eaux.

Concerne :

M./Mme. ....

**Autres conditions particulières d'organisation :**

Les arrivées se font entre 14h et 19h (à convenir).

Les départs à 10h au plus tard.

Le gîte accueille les personnes mesurant moins de 1.95 m pour raison de commodité ...

Au delà, à vos risques et périls !

De plus, le site intérieur est NON fumeur et nous n'acceptons les animaux que sous certaines conditions. Veuillez nous contacter pour de plus amples renseignements.

Options complémentaires (voir tableau des tarifs sur le site):

- Location draps de lit,
- Location linge de toilette,
- Linge de cuisine,
- Lit pliant complémentaire,
- Possibilité d'utiliser la machine à laver le linge,
- Ménage fin de séjour,
- Table d'hôtes.

Veuillez renseigner le plus rapidement possible et surtout avant le séjour quant à la location de linges de maison.

Fait à ....., le .....

Signature du locataire :

(précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

Signature des loueurs :

**PIRLOT Arnaud**

**JACQUET Marie**